



## Macron veut relancer l'attractivité de la France

► Le chef de l'Etat et une partie du gouvernement devaient recevoir, lundi 22 janvier, au château de Versailles, quelque 140 patrons de multinationale

► L'objectif de ce sommet exceptionnel et à huis clos se veut avant tout symbolique : vendre la France comme « le lieu où il faut être » et investir

► Après Toyota ou Facebook, plusieurs entreprises s'apprentent à annoncer des projets. Au total, 3 milliards d'euros devraient être investis d'ici cinq ans

► Emmanuel Macron se déplacera, mercredi, à Davos pour livrer aux dirigeants et décideurs internationaux sa vision de la mondialisation

► Pour échapper à l'étiquette de « président des riches », il devait se rendre lundi dans le Nord et sera jeudi dans le Puy-de-Dôme

PAGE 8 ET CAHIER ÉCO - PAGE 8

## PAUL BOCUSE LE GOÛT ET LA GOUAILLE

► Chef emblématique, cuisinier prodige, le « roi Lyon » est mort, samedi 20 janvier, à 91 ans

► « Monsieur Paul » fut l'un des premiers étoilés à sortir des cuisines, devenant une figure publique et charismatique

PAGES 14-15



Le 18 septembre 2008.  
RICK NEDERSTIGT/AFP

## INQUIÉTUDES SUR L'EURO

- **Semaine importante pour l'Europe.** Les ministres des finances de l'eurozone devaient se réunir, lundi 22 janvier, pour évoquer le processus de succession de Mario Draghi à la tête de la Banque centrale européenne (BCE)
- **La hausse de la monnaie unique** et ses conséquences sur la politique économique seront un enjeu majeur de la réunion de la BCE, jeudi
- **Dans une tribune publiée par « Le Monde »**, un collectif d'universitaires emmené par Thomas Piketty estime que le mode de nomination et de fonctionnement de la BCE doit être réformé

DÉBATS - PAGE 24 - CAHIER ÉCO - PAGES 2-3

## Luxe Céline veut changer de taille avec Hedi Slimane

LVMH a annoncé, le 21 janvier, l'arrivée d'Hedi Slimane à la direction artistique et de l'image de Céline. La marque devra doubler ses ventes d'ici cinq ans, notamment en investissant la mode masculine

P. 21 ET CAHIER ÉCO - P. 4

## Syrie Offensive de la Turquie contre les Kurdes

Erdogan a lancé son armée et ses alliés syriens contre les Unités de protection du peuple (YPG). Objectif : créer une zone tampon à sa frontière

PAGE 2  
ÉDITORIAL - PAGE 25

## Allemagne Le SPD vote, à une courte majorité, pour une coalition avec Merkel

PAGE 4

## Paris Edouard Philippe débranche l'Exposition universelle

PAGE 9

## Orange L'Etat soutient la candidature de Stéphane Richard à sa succession

CAHIER ÉCO - PAGE 4

## Cannabis Les usagers bientôt à l'amende, pour soulager les forces de l'ordre

PAGE 11

### LE REGARD DE PLANTU

Dépénalisation du cannabis,  
Les prisons en grève...



## Harcèlement Quatre points de vue sur la tribune des cent femmes

Samantha Geimer, violée dans son enfance par Roman Polanski, explique son soutien à la tribune cosignée par Catherine Deneuve. Clémentine Autain la juge réactionnaire. Laetitia Casta appelle à ne pas diaboliser les hommes. La chercheuse britannique Nazand Begikhani souligne les limites de la justice en matière de droit des femmes

DÉBATS - PAGES 22-23



**SOLDES**  
DU 10.01 AU 20.02.2018  
Le plus grand espace  
tables et chaises  
de repas à Paris !



**Espace Topper**  
Maison familiale depuis 1926

CANAPÉS, LITERIE, MOBILIER : 3000 M<sup>2</sup> D'ENVIES !  
Paris 15<sup>e</sup> • 7<sup>e</sup>/77 • M<sup>o</sup> Boucicaut • P. gratuit  
Espace tables et chaises de repas :  
147 rue Saint-Charles, 01 45 75 02 81  
63 rue de la Convention, 01 45 77 80 40  
Literie, armoires lits, dressing CeLio, Steiner et Leolux :  
toutes nos adresses sur www.topper.fr

## Nazand Begikhani « La justice est en retard vis-à-vis des femmes victimes »

Dans les cas de violences et d'agressions sexuelles, la difficulté de faire respecter les droits des femmes concerne aussi bien les pays du Sud de tradition chrétienne ou musulmane que l'Occident, souligne l'universitaire britannique

Par NAZAND BEGIKHANI

La tribune signée par un collectif de femmes critiquant la campagne #metoo (*Le Monde*, 9 janvier) puis la réponse de Catherine Deneuve aux tribunes qui l'ont suivie (*Libération*, 14 janvier) appellent à faire confiance à la justice dans les cas de viol et de harcèlement sexuel. Elles considèrent que la condamnation doit être le fait de cette justice, et non de l'opinion publique, comme ce qui s'est passé lors de l'affaire Weinstein.

Les femmes qui se sont associées à la campagne #metoo, devenue #balancetonporc en France, ne s'opposent pas à la justice, mais dénoncent la violence et le « terrorisme » du système patriarcal dans certains pays. Leur campagne soulignerait aussi que la justice pour les femmes pourrait dans beaucoup de cas être problématique, car les lois sont créées par et pour l'homme, servant avant tout l'intérêt du « sexe fort ».

Dans le cas de la violence faite aux femmes, qu'elle se manifeste dans l'espace public, privé ou sur le lieu de travail, le système de justice pénale dans beaucoup de pays ne la reconnaît pas comme un crime. Dans certains, notamment au Moyen-Orient, la loi pénale non seulement ne punit pas le violeur, mais oblige les jeunes filles violées à se marier avec leur agresseur. C'est le cas, par exemple, du code pénal en Irak. Souvent, ces jeunes filles sont tuées par leur propre famille ou par les membres de leur communauté pour sauvegarder l'honneur de l'homme. En effet, selon la perception collective, l'honneur de celui-ci réside dans le corps et la sexualité de la femme, qu'il doit contrôler et soumettre. La religion et sans doute son interprétation par les « savants masculins » soutiennent ces idéologies. C'est le cas du verset 223 de la sourate 2, qui dit : « Vos épouses sont votre champ de labour », champ que les hommes ont l'autorisation « d'utiliser » comme bon leur semble, y compris avec sodomie et viol. Ce viol au sein du couple non seulement n'est pas sanctionné, mais il est légitimé.

### L'APPROCHE DE L'« INCIDENCE »

La difficulté d'établir la justice pour les femmes dans les cas de violences et d'agressions sexuelles ne concerne pas seulement les pays musulmans ou du Sud. Les recherches menées aux Etats-Unis et en Angleterre, notamment par l'université de Bristol, indiquent que la majorité des cas de violence faite aux femmes, notamment dans l'espace privé, ne parviennent pas devant les instances juridiques. De plus, elles montrent que, même si les cas de violence sont plaidés devant la justice, il est rare de voir l'agresseur condamné. Cependant, le résultat de ces recherches montre que la justice dans ces cas-là est bien plus efficace quand il y a un soutien public, populaire, accompagné de campagnes de la société civile et de mobilisations féministes.

Pendant longtemps, les femmes étaient livrées à elles-mêmes pour résoudre leurs traumatismes avec peu d'espoir qu'on leur rende un jour justice. Depuis les années 1970, elles ont commencé à se mobiliser pour que justice leur soit faite dans les cas de violence. Cette mobilisation concernait plus particulièrement les différentes formes de violence domestique. Leurs efforts ont abouti dans les années 1990 à la Déclaration pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (1993) par les Nations unies, puis aux réformes législatives et politiques dans certains pays. Mais cette stratégie est loin d'être efficace.

Les nouvelles lois n'ont pas réussi à établir la justice pour les femmes, car le système de justice pénale dans beaucoup de pays occidentaux, notamment en Angleterre, adopte une approche basée sur « l'incidence » : pour que l'homme soit arrêté et conduit devant la justice – je ne parle pas de condamnation –, la femme « victime » doit prouver « l'incidence » par des marques physiques pour justifier la violence qu'elle a subie.

Cette approche, selon beaucoup de femmes, est pénible et humiliante. En plus, l'approche ne considère pas les blessures émotionnelles ni psychologiques dans ces cas ; ce qui va à l'encontre de la déclaration des Nations unies, qui stipule dans sa définition de violence faite aux femmes « les violences physiques, psychologiques et émotionnelles ».

Par conséquent, beaucoup de femmes sont livrées à elles-mêmes, ne croient pas en la justice et souffrent en silence avec des effets graves sur leur santé physique et psychologique. En outre, l'impunité des agresseurs non seulement renforce le sentiment d'inégalité et d'injustice, mais aussi amène à la reproduction de ces incidences.

### LA PEUR DES REPRÉSAILLES

Albert Camus disait que, pour qu'un individu atteigne le bonheur, il lui fallait trois éléments essentiels : la liberté, la révolte et un certain sentiment de justice. Après l'affaire Weinstein, les femmes, surtout en Occident, ont pris la liberté de s'exprimer et ainsi d'être écoutées. Cela génère un sentiment de satisfaction. Quand les institutions gouvernementales et juridiques échouent dans leurs efforts pour renforcer l'égalité et établir la justice, les citoyens ont tous le droit de se mobiliser pour mettre la pression sur les politiciens et les médias avec l'objectif de créer une stratégie égalitaire solide et efficace envers les femmes. Il faut l'avouer : cette liberté de parole reste limitée, car beaucoup de femmes dans le monde n'osent pas se joindre à la campagne #metoo pour dénoncer leurs agresseurs de peur de représailles et de vengeance. C'est le cas des femmes immigrées, des femmes de certains pays du Sud et de Méditerranée, des réfugiées dans les camps en Turquie, en Libye, en Grèce, à Calais, dans les banlieues parisiennes.

Au lieu d'aider ces femmes à briser leur peur et à s'exprimer, le collectif qui a signé la tribune a libéré une parole souvent sexiste et réactionnaire, à l'image de celle de Silvio Berlusconi, qui s'est senti béni par la parole de Deneuve. ■



Nazand Begikhani est directrice de recherche au Centre d'études sur le genre et la violence à l'université de Bristol (Grande-Bretagne)



## Laetitia Casta « Un combat pour les femmes, non pas contre les hommes »

L'actrice souligne son soutien aux femmes victimes de violences et condamne les amalgames qui simplifient ce débat « grave et complexe »

Par LAETITIA CASTA

[Au détour d'un entretien le 11 janvier accordé par Laetitia Casta à Corse-Matin, l'actrice déclarait : « Je ne suis pas une féministe, je suis une femme. » Des propos abondamment commentés mais sortis, selon elle, de leur contexte. Celle qui joue actuellement dans Scènes de la vie conjugale, d'Ingmar Bergman, mis en scène par Safy Nebbou, explicite sa position sur le sujet.]

J'ai été choquée de découvrir dans les médias mes propos déformés sur le sujet éminemment brûlant du phénomène #balancetonporc et du féminisme. J'ai également été choquée de voir les réactions provoquées, et une mise au point m'est apparue nécessaire.

Non, je ne suis pas contre le féminisme, non je ne suis pas contre la prise de parole des femmes. Je connais le milieu de la mode et du cinéma depuis l'âge de 15 ans et lorsqu'on me demande ce que je pense des traitements parfois violents, humiliants et vexatoires infligés aux femmes, qu'ils soient physiques ou psychiques, je ne peux que m'en indigner et

mener le même combat que toutes ces femmes qui ont le courage de briser le silence, de dire non, de s'adresser à la justice.

Ayant eu l'honneur d'être investie par l'Unicef d'une mission pour les droits des femmes et des enfants, je crois en ces combats au plus profond de moi.

Mais ne nous trompons pas, c'est un combat pour les femmes, et non pas contre les hommes, pour le respect et pas contre l'expression du désir, pour l'harmonie des relations.

Je rêve que nous restions unis, hommes et femmes, pour rejeter avec dégoût les comportements de certains qui tentent de forcer le consentement de celles qu'ils considèrent comme des proies.

« JE NE PRÉTENDS PAS PARLER AU NOM DE TOUTES LES FEMMES, MAIS EN MON SEUL NOM »

Mais je rêve aussi que nous restions unis pour condamner les amalgames qui simplifient un débat grave et complexe.

Je suis inquiète des demandes de retrait de tableaux de musée ou de la réécriture d'opéras ou d'œuvres littéraires et je suis inquiète de la violence des mots utilisés. Ai-je le droit de dire cela sans avoir peur ? Je ne prétends pas parler au nom de toutes les femmes mais en mon seul nom ; ce n'est vraiment pas mon intérêt d'intervenir dans ce débat et je sais le procès en privilège que l'on va me faire, bien qu'il n'en ait pas toujours été ainsi.

Je ne m'exprime qu'en tant que citoyenne à laquelle une question a été posée, qui a tenté d'y répondre honnêtement et dont les propos ont été dénaturés. Une citoyenne soucieuse de dire que l'on peut dénoncer le sexisme qui existe bel et bien et qu'il faut se réjouir de la prise de conscience actuelle de ce phénomène, tout en ne souhaitant pas qu'on en profite pour diaboliser les hommes.

Je pensais qu'il s'agissait de bon sens mais quand les esprits s'embrasent et se laissent guider par la colère, il semble que la moindre expression modérée devienne un crime. Je suis une femme et je suis libre de penser. ■



Laetitia Casta est actrice et mannequin